

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Documents

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, tome 49, p. 171-189

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

DOCUMENTS

I

Rescrit

fixant la Fête liturgique annuelle
de la Dédicace de l'Abbatiale

SACRA CONGREGATIO
RITUUM

S. 122/948

*Rev. mus Procurator Generalis Canoniorum Regularium
S. Maurittii Agaunensis Sanctissimum Dominum nostrum Pium
Papam XII enixe adprecatus est ut festum Dedicacionis suae
abbatialis ecclesiae ad diem 25 Maii reponatur, eo quod eadem
ipsa die ab Eugenio Papa III anno 1148 consecratio peracta est,
et ob occurrentiam octavarum quae die 20 Junii, in Kalendario
et Proprio hucusque adsignato, advenire solent. Sacra porro
Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter ab Ipso
Sanctissimo Domino nostro tributis, benigne annuit pro gratia
juxta preces ; servatis de cetero Rubricis. Contrariis non obstan-
tibus quibuscumque.*

Die 16 Novembris 1948.

L. S.

C. CARD. MICARA
Praef.

t A. Carinci, Archiep. Seleucien., Secretarius

II

Bref de S. S. Pie XII

conférant à l'Abbatiale
les privilèges de Basilique mineure

ECCLESIA ABBATIALIS S. MAURITII AGAUNENSIS,
NULLIUS DIOECESEOS, IN HELVETIA,
BASILICIS MINORIBUS ACCENSETUR.

PIUS PP. XII

Ad perpetuam rei memoriam. — Quandoquidem, ut ait Aurelius Prudentius, « electus Christo locus est, ubi corda probata provehat ad caelum sanguine », ipsa tellus Martyrum cruore irrigata sacrasve eorum exuvias contegens, non solum Christicolae effundere consuevit uberrimo fetu, sed et augusta templa, omni artificio perfecta, et monasteria, tamquam sanctimoniae ac litterarum umbracula commendata, et interdum, quae antea erat vacua culticribus, vel nova oppida singulari quadam fecunditate quasi fingere et procreare. Talis profecto habendus est locus quem « Agaunum » dicunt, olim campus in angustiis vallis Rhodani, in finibus Helvetiorum, ubi Sanctus Mauritius ejusque sodales e Legione quam Sanctus Eucherius, Lugdunensis Episcopus, « Thebaeam » appellat, atque ut « felicem Agaunensem » Venantius Fortunatus carmine celebrat, pro Christo Martyres occubuerunt, quorum corpora haud procul inde sepulta sunt summaque coepta honorari religione atque observantia. Etenim Sanctus Theodorus, Episcopus Octodurensis, sacris eorum ossibus inventis, saeculo IV vertente, oratorium ibi exstruxit contiguumque diversorium ; Sanctus autem Sigismundus, Burgundorum Rex, saeculo VI ineunte, Ecclesiam amplam Romanoque cultu insignem aedificavit, quae quidem inter temporum ac rerum vicissitudines pluries direpta, vastata aut funditus eversa, toties invicta pietate reparata est in melius ac restituta. Qua in re commemorandum est insigne Templum, utrinque in absida curvatum, quod Williharius abbas saeculo VIII a fundamentis excitavit. Hanc vero Agaunensem

Aedem non solum fidelium turmae supplices adibant solentque adire, sed et Summi Pontifices, Imperatores, Reges, Purpurati Patres, Episcopi venerabundi invisebant. Juvat proinde memorare Beatum Eugenium PP. III, Decessorum Nostrum, Ecclesiam illam, incendio absumptam affabreque instauratam, die XXV mensis Maii anno MCXXXVIII, sollemni ritu consecrasse. Itaque hoc Sancti Mauritii Templum inter vetustissima loca sacra in regionibus transalpinis ac velut caput unde Fides Christiana in Helvetios occidentales promanavit, colendum est honore debito. Ea ipsa Ecclesia, cum ruina montis, qui Agauno impendit, anno MCMXXXII, diruta sit ex parte, ingenti sumptu et molitione, uti accepimus, nunc reficitur novoque splendore illustratur, aula admodum producta, pluribus altaribus collocatis additisque sacrario Martyrum Agaunensium atque thesauro, in quo inter cetera praeclara ac pretiosa tuto asservantur Spina coronae qua redimitus est Salvator, aureum vas, encausto ornatum, quod Carolus Magnus Imperator dono dedisse traditur, atque duae arcae argenteae gemmisque decoratae, in quibus Reliquiae Sancti Mauritii et Sancti Sigismundi olim sunt depositae. Ad hanc praeterea Ecclesiam, antea « collegialem », vitam « regularem » ab antiquissimis temporibus ad nostram usque aetatem raro perpetuitatis exemplo cernimus servari. Religiosi enim viri quasi excubiae Sanctorum Martyrum jam ad sacellum, a Sancto Theodoro conditum, debebant ; abbatia autem monachorum, munificentia Sancti Sigismundi magnopere locupletata, anno DXV est constituta, cujus primus Moderator Hymnemodus admirabilem illum morem, per plura saecula continuatum, invexit, quo chori frequentes Dei ac Sanctorum laudes alternis vicibus diu noctuque sine intermissione concinerent, unde et « Laus perennis » consuevit appellari ; quem pium psallendi modum Sanctus Avitus, Viennensis Episcopus, sacro sermone Agauni habito est auspicatus. Canonicis in locum monachorum saeculo IX substitutis, idem coenobium, iniquitate temporum nonnihil collapsum, Sancto Hugone et Amedeo III Sabaudiae Comite auctoribus, anno MCXXVIII creditum est Canonicis Regularibus Sancti Augustini, qui inclytam hanc Agaunensem Ecclesiam ad pristinum florem revocarunt et adhuc sedulo custodiunt. Quibus omnibus mature perpensis, Venerabilis Frater Ludovicus Severinus Haller, Bethlehemitanus titularis Episcopus atque Sancti Mauritii Agaunensis Abbas Ordinarius, nomine quoque Canoniorum Regularium Sancti Augustini Congregationis Helveticae a Sancto Mauritio universique populi, enixas Nobis deprompsit preces, ut Ecclesiam Abbatialem Sancti Mauritii de Agauno dignitate et privilegiis Basilicae Minoris decorare dignaremur. Nos porro hujusmodi preces excipendas perlibenter censuimus, ut tanto historiae, artis pietatisque monumento publicum tribueremus

propensae voluntatis Nostrae specimen, quod etiam ad Christi-fidelium Fidem fovendam augendamque valeat. Audito igitur Venerabili Fratre Nostro Clemente Sanctae Romanae Ecclesiae Cardinali Micara, Episcopo Veliterno, Sacrae Rituum Congregationis Praefecto, certa scientia ac matura deliberatione Nostra deque Apostolicae Nostrae potestatis plenitudine, praesentium Litterarum vi perpetuumque in modum, Ecclesiam Abbatialem nullius dioeceseos, Deo in honorem Sancti Mauritii dicatam atque intra Helvetiorum fines positam, ad dignitatem Basilicae Minoris evehimus cum omnibus honoribus ac privilegiis quae eidem titulo rite conveniunt. Contrariis quibuslibet minime obstantibus. Haec edicimus, statuimus, decernentes praesentes Litteras firmas, validas atque efficaces jugiter exstare ac permanere ; suosque plenos atque integros effectus sortiri et obtinere ; illisque ad quos spectant seu spectare poterunt, nunc et in posterum, plenissime suffragari ; sicque rite judicandum esse ac definiendum ; irritumque ex nunc et inane fieri, si quidquam secus, super his, a quovis, auctoritate qualibet, scienter sive ignoranter attentari contigerit.

Datum Romae, apud Sanctum Petrum, sub anulo Piscatoris, die XXX mensis Novembris, anno MCMXXXVIII, Pontificatus Nostri decimo.

De speciali Sanctissimi mandato
L . S . Pro Domino Cardinali a Secretis Status
IO. BAPT. MONTINI
Subst. Secr. St.

Traduction française du Bref précédent
(par Norbert Viatte)

PIE XII, PAPE

Pour perpétuelle mémoire

Il arrive, dit le poète chrétien Prudence, « qu'un lieu soit choisi par le Christ, d'où il élève jusqu'aux cieux les cœurs qui soutinent l'épreuve du sang ». Ainsi la terre arrosée par le sang des Martyrs, la terre qui renferme leurs dépouilles, ne se contente pas, dans sa générosité, de germer des Chrétiens ;

mais, par une vraiment merveilleuse fécondité, c'est comme si elle se mettait à créer et susciter des temples sacrés que la beauté comble, des monastères où la sainteté et la culture s'abritent — et même des villes se fondent, là où il n'y avait qu'un désert.

Certes, c'est au nombre de tels lieux que nous devons compter Agaune, ce champ d'autrefois dans le défilé de la vallée du Rhône au territoire des Helvètes. C'est là que moururent Martyrs du Christ S. Maurice et ses Compagnons. Ils appartenaient à la Légion que S. Eucher, évêque de Lyon, appelle « Thébéenne » et que Vénance Fortunat célèbre en ses poèmes comme « l'heureuse Légion d'Agaune ». Leurs corps, ensevelis non loin, devinrent l'objet d'un culte aussi profond que fidèle. Car le saint évêque d'Octodure, Théodore, ayant, à la fin du IV^e siècle, découvert leurs ossements, construisit dans ce même lieu un oratoire avec un hospice pour les pèlerins. Au début du VI^e siècle, saint Sigismond, roi des Burgondes, y édifiait une église plus vaste, qui donnait un exemple insigne de décoration romaine. Le temps aussi bien que les vicissitudes humaines l'ont plus d'une fois ravagée, dévastée, ou même complètement détruite ; mais chaque fois, une invincible piété l'a restaurée et embellie. Rappelons entre autres ce temple fameux aux deux absides opposées que construisit au VIII^e siècle l'Abbé Vultchaire.

Le sanctuaire d'Agaune, mais ce ne sont pas seulement les foules des fidèles qui vinrent et qui viennent encore y prier ; la vénération y attira des Souverains Pontifes, des empereurs, des rois, des cardinaux, des évêques. Il nous plaît de rappeler que le Bienheureux Pape Eugène III, notre Prédécesseur, consacra solennellement, le 25 mai 1148, l'église restaurée magnifiquement après un incendie. C'est pourquoi nous pouvons à juste titre ranger l'église de St-Maurice parmi les plus antiques lieux sacrés des régions transalpines et l'honorer comme le centre d'où la foi chrétienne a rayonné dans l'Helvétie occidentale.

Or cette église, écrasée en partie l'an 1942 par la chute du rocher qui domine Agaune, vient d'être restituée comme nous l'avons appris, à une splendeur nouvelle : sa nef s'est allongée ; une ceinture de chapelles l'entourent ; on y a ajouté un sanctuaire pour le trésor sacré des Martyrs d'Agaune où, entre autres merveilles de prix, on garde avec soin une Epine de la Couronne qui sertit les tempes du Sauveur, un vase d'or et d'émeraude que Charlemagne, dit la tradition, a donné, et deux châsses d'argent, semées de gemmes où furent déposées autrefois les reliques de S. Maurice et de S. Sigismond.

Mais surtout nous voyons qu'auprès de cette église, depuis

longtemps Collégiale, par un rare exemple de perpétuité qui court des temps anciens aux nôtres, on observe la vie régulière. Auprès de l'oratoire fondé par S. Théodore, des religieux déjà habitaient comme pour monter la garde des saints corps. Quand en 515, une abbaye monastique, richement dotée par la munificence de S. Sigismond, y fut établie, son premier supérieur Hymnemode introduisit cette admirable coutume continuée de longs siècles où jour et nuit des chœurs nombreux, incessants et alternés célébraient les louanges de Dieu et de ses Saints. On se prit à appeler louange perpétuelle, « *Laus perennis* », cette pieuse psalmodie que S. Avit, évêque de Vienne, inaugura en un saint discours tenu à Agaune.

Le IX^e siècle vit les chanoines se substituer aux moines. Enfin, ce même couvent que la malice des temps avait fait se relâcher, sous l'impulsion de S. Hugues et du Comte de Savoie Amédée III, fut confié en 1128 aux Chanoines réguliers de S. Augustin qui restituèrent l'illustre église d'Agaune en sa première fleur et l'y gardent pieusement.

Pour tant de raisons mûrement pesées, Notre Vénérable Frère Louis-Séverin Haller, Evêque titulaire de Bethléem et Abbé Ordinaire de St-Maurice d'Agaune, en son nom, et au nom des Chanoines Réguliers de S. Augustin de la Congrégation Helvétique de St-Maurice ainsi que de ses Fidèles, Nous a prié instamment de daigner élever à la dignité et aux privilèges de Basilique mineure l'Eglise abbatiale de St-Maurice d'Agaune. Et Nous, Nous avons jugé bon d'accueillir de grand cœur ces prières, afin qu'un tel monument d'histoire, d'art, de piété, reçoive un témoignage public de Notre Gracieuse Bienveillance et qui ait ce pouvoir de ranimer et d'accroître la foi des Fidèles Chrétiens.

Ayant donc entendu Notre Vénérable Frère Clément Micara, cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Evêque de Velletri et Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et de par la plénitude de notre pouvoir apostolique, de sûre science, après mûre délibération, en vertu des présentes Lettres, et à perpétuité, Nous élevons à la dignité de Basilique Mineure avec tous les honneurs et les privilèges qu'un tel titre normalement comporte, l'Eglise Abbatiale nullius dioceseos, qui s'élève en territoire helvétique et qui est consacrée à Dieu en l'honneur de S. Maurice, sans que toute loi contraire, quelle qu'elle soit, ne dresse opposition.

Tel est Notre jugement, tel Notre statut en ce décret : les présentes Lettres sont et demeurent pour toujours fermes, valides et efficaces ; elles ont et retiennent la plénitude et l'intégrité de leurs effets ; pour ceux qu'elles concernent et pourront concerner, maintenant et à l'avenir, elles ont pleine valeur ; le

droit le juge et le définit ainsi ; et désormais est nul et vain tout ce qui pourra être attenté de contraire aux présentes, par qui que ce soit, quelque autorité qu'il ait, à bon escient ou par ignorance.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 30 novembre de l'an 1948, dixième de Notre Pontificat.

Par mandat spécial de sa Sainteté,
pour le Cardinal Secrétaire d'Etat,
Jean-Bapt. MONTINI
Substitut de la Secrétairerie d'Etat

III

Acte de Consécration

de la Basilique restaurée et agrandie

PHILIPPUS BERNARDINI, Dei gratia et Apostolicae Sedis auctoritate Archiepiscopus Antiochenus in Pisidia et Nuntius Apostolicus apud Helvetios, universis et singulis praesentes Nostras litteras inspecturis salutem in Domino. Fidem facimus et testamur quod Nos, anno Domini millesimo nongentesimo quadagesimo nono, die vigesima sexta mensis Maii, quae fuit Feria quinta in Ascensione Domini, consecravimus Deo in honorem Sanctorum Mauritii et Sociorum eius, Martyrum, insignem Ecclesiam abbatialem et cathedralem Agaunensem, quae ante septem annos ingenti saxo e vicino monte ruenti graviter percussa partimque collapsa erat, et denuo instaurata est atque fere ad duplum amplificata, simul ac in pristinum splendorem restituta et a Ssmo Domino Nostro Pio Papa XII Basilicae minoris titulo nuperrime decorata. Festum vero Dedicationis quotannis celebrabitur die vigesima quinta mensis Maii iuxta S. Rituum Congregationis rescriptum diei decimae sextae mensis Novembris anni millesimi nongentesimi quadagesimi octavi, eo quod eadem ipsa die a B. Eugenio Papa III anno millesimo centesimo quadagesimo octavo anterior ecclesia eiusdem Abbatiae consecrata fuerat. In quorum fidem testimonium hoc manu propria subscripsimus ac sigillo Nostro munivimus. Datum Bernae, ex aedibus Nuntiaturae Apostolicae, die quinto mensis Julii, anno sacri Jubilaei millesimo nongentesimo quadagesimo.

PHILIPPUS BERNARDINI
Nuntius Apostolicus

L. S.

IV

Allocution

de S. Exc. Mgr François Charrière

Rme Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg
en la cérémonie de consécration
de la Basilique

*Excellence Révérendissime Monseigneur le Nonce Apostolique,
Excellence Révérendissime Monseigneur de Saint-Maurice et
Bethléem,
Messieurs les Représentants des Hautes Autorités civiles.
Messieurs les Chanoines,
Mes Frères,*

Il y a, dans le rythme de nos vies, des heures particulièrement chargées de souvenirs et d'espairs, des heures qui nous font sentir à la fois notre néant et notre grandeur. Elles nous rapprochent par le fait même de nos frères depuis longtemps décédés. Nous leur tendons une main à travers les siècles, comme nous tendons l'autre à ceux qui, plus tard, revivront des heures semblables.

Nous vivons aujourd'hui une de ces heures solennelles et émouvantes, associés que nous sommes, à des titres divers, à la consécration de la nouvelle église abbatiale de St-Maurice, récemment promue au rang de basilique par Sa Sainteté le Pape Pie XII. Vous avez tenu, Monseigneur l'Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice, par un de ces gestes si délicats auxquels vos amis sont depuis longtemps habitués de votre part, à demander au successeur de Monseigneur Besson de prendre la parole aujourd'hui et d'interpréter les sentiments de cette illustre assemblée. Je demande, à mon tour, à Monseigneur Besson, qui a tant contribué à faire connaître et aimer la Royale Abbaye, je demande aux évêques et aux prêtres depuis les temps de saint Théodule d'Octodure et de Sion, à saint Avit de Vienne, qui ont prié près des saints Martyrs d'Agaune, la grâce de trouver le chemin de vos cœurs pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de nos âmes.

Notre première pensée est faite de gratitude : gratitude envers Dieu qui, au cours de tant de siècles, a maintenu ici dans la générosité et la ferveur, ce centre de rayonnement de vie chrétienne, en lui donnant de toujours surmonter les épreuves. Près de seize siècles de prière ininterrompue, fait unique de ce côté des Alpes, don ineffable de la grâce divine.

Reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à nous procurer la joie de ce jour. A vous, Excellence Révérendissime Monseigneur le Nonce Apostolique, représentant parmi nous le Souverain Pontife. En votre personne, c'est la Rome chrétienne, Mère de toutes les Eglises, et son chef Sa Sainteté Pie XII que nous vénérons, heureux de vous redire notre filiale affection, en ce jour surtout où nous fêtons, avec la consécration de cette nouvelle Abbatale, son élévation au rang de Basilique.

Reconnaissance à vous surtout, Monseigneur de St-Maurice et Bethléem, à tous vos confrères, les chanoines de l'Abbaye, pour le magnifique exemple de courage et de confiance en Dieu, de sens artistique, que vous nous avez donné par la réalisation de cette œuvre magnifique.

Et, avec vous, nous remercions tous ceux — autorités du pays, généreux donateurs, experts, architectes, entrepreneurs, artistes, ouvriers, peuple chrétien — qui se sont associés pour nous offrir cette œuvre resplendissante de beauté. Comme les églises abbatiales qui se sont succédé au cours des seize siècles de votre histoire, celle-ci est bien l'œuvre d'une commune foi et d'un commun amour.

Cette église abbatiale vous l'avez voulue à la fois ancienne et nouvelle, comme les trésors de l'Evangile. Fidèle aux grandes lignes d'un glorieux passé et pourtant spacieuse, vivante, parfaitement adaptée à la vie de l'Abbaye d'aujourd'hui. Il y a là tout le sens de notre vie à tous.

Nous vivons à une époque si agitée que beaucoup des nôtres ne savent plus garder leur sang-froid et juger des événements et des hommes avec la sérénité de la foi ancrée en Dieu. Des chrétiens s'affairent ; des prêtres même se laissent pénétrer par un sentiment de défaitisme et ne voient d'espoir de maintenir le christianisme qu'en battant la coulpe sur le dos de l'Eglise qui n'aurait pas su, à temps, s'adapter. Il faut avoir tout oublié de l'histoire d'avant et d'après Jésus-Christ, pour se laisser ainsi abattre, se laisser prendre à la fascination des nouvelles étoiles. Pour juger sainement du christianisme, il ne faut pas se contenter de fixer son regard sur une tranche

de son histoire où nous trouverons des chrétiens déficients. Nous serons d'ailleurs toujours en-dessous de notre programme. Il faut voir l'état du monde avant Jésus-Christ, avant l'établissement des communautés monastiques, et poursuivre, au cours des siècles, la laborieuse et constante germination des œuvres créées par l'esprit de rédemption apporté par Jésus pour l'éternité et pour la terre déjà. On comprend alors que, loin de nous laisser éblouir par les exploits de ceux qui reprennent à leur compte les méthodes des Pharaons, multipliant les esclaves pour assurer leur règne, nous penserons à toujours mieux tirer de notre propre trésor des choses anciennes et nouvelles à la fois, à l'image des générations qui se sont succédé ici dans la prière et le sacrifice, pour assurer la stabilité et le progrès de notre Occident chrétien, en union avec tous ceux qui se sont sanctifiés sur cette bonne terre, comme aimerait à redire, je crois, Monseigneur Besson.



Demandons à Dieu, par l'intercession des Martyrs d'Againe, la grâce de la fidélité. Nous voulons être de notre temps, bien sûr, et pour mieux lui assurer l'irremplaçable trésor de notre foi chrétienne, fruit non des inventions humaines, mais de la révélation divine, gardé par l'Église de Jésus-Christ. Puissions-nous toujours mieux comprendre que nous ne construirons rien de solide en dehors de ce fondement.

Ainsi soit-il !

**Statuette
de bois doré
(Maître-Autel)**

V

Toast de S. Exc. Mgr Louis Haller

Rme Abbé de St-Maurice

et Evêque de Bethléem

en la fête de la consécration de la Basilique

*Excellences Révérendissimes,
Monsieur le Président du Conseil national,
Monsieur le Juge fédéral,
Monsieur le Consul général,
Messieurs les Conseillers d'Etat,
Monsieur le Président du Grand Conseil,
Messeigneurs,
Messieurs les Colonels,
Messieurs les Représentants des Autorités civiles,
Messieurs les Membres du vénérable Clergé,
Messieurs les Membres de la Commission fédérale des
Monuments historiques,*

Messieurs,

L'Abbé de St-Maurice se fait un devoir et une joie de faire entendre la voix de la reconnaissance, d'une reconnaissance émue. Dieu qui a permis, il y a sept ans déjà, que notre tour et notre église abbatiale fussent gravement atteintes par un désastre soudain, ne nous a pas refusé son aide pour relever nos ruines, comme tant de fois déjà l'histoire de l'Abbaye nous en montre des exemples.

L'achèvement de la restauration de notre église et les splendeurs liturgiques de sa consécration apportent à nos cœurs une allégresse qui efface bien des soucis et couronne notre persévérance.

Nous n'avons pas voulu douter de la Providence, persuadé qu'Elle nous donnera la force d'achever ce que nous avons commencé par amour : Deus qui inceptit, et ipse perficiet !

Daigne ce Dieu, que nous avons voulu « premier servi », par l'intercession de nos saints Martyrs, dont le culte et la protection

remplissent toutes les pages de notre histoire, bénir notre tâche et nous permettre de remplir fidèlement la mission confiée à notre Maison depuis plus de quinze siècles !

Et voici que Sa Sainteté Pie XII, continuant la bienveillance traditionnelle de ses prédécesseurs, vient de conférer à notre église, guérie de ses blessures, rajeunie et agrandie, le titre de Basilique mineure.

Puisse cette faveur du Souverain Pontife raviver notre fidélité à la prière et à la liturgie, stimuler le dévouement et l'apostolat de tous nos confrères, et renouer l'antique tradition des pèlerinages au tombeau des saints Martyrs.

En présidant vous-même cette solennité, Excellence Révérendissime Monseigneur le Nonce Apostolique, vous ajoutez un anneau à une longue tradition, puisque presque tous vos prédécesseurs ont honoré l'Abbaye de leur visite.

C'est même l'un d'eux, Monseigneur Alessandro Scappi, qui consacra en 1627 la partie ancienne de notre église. Quelques siècles auparavant, le 25 mai 1148, le bienheureux Pape Eugène III avait fait en personne la dédicace d'un de nos anciens sanctuaires.

Aussi, Excellence Révérendissime, en consacrant vous-même nos murailles rénovées, vous êtes-vous acquis un titre à notre profonde reconnaissance. Et puisque vous représentez le Pape parmi nous, oserions-nous vous prier d'exprimer au Père commun notre vive gratitude et l'assurance de notre indéfectible attachement.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé dans notre tâche difficile. Nous pensons en particulier aux Cantons qui ont autorisé sur leur territoire une souscription publique pour le relèvement de notre Tour vénérable dont la disparition aurait appauvri le patrimoine artistique de notre pays.

Nous pensons spécialement au cher Canton du Valais, dont les Autorités se sont montrées à notre égard pleines d'une compréhension agissante et nous ont procuré tous les appuis qui étaient en leur pouvoir.

Aux Autorités civiles, nous tenons à ajouter le souvenir de tous nos amis et bienfaiteurs qui, par leurs conseils, leur travail ou leur générosité, nous ont permis de mener à chef la lourde tâche qui nous incombait.

On comprendra qu'il ne nous soit pas possible de les énumérer tous ; nous nous en voudrions cependant de ne pas remercier spécialement l'architecte et les entrepreneurs dont notre église fut le constant souci pendant plusieurs années, et qui ont trouvé dans la collaboration du contremaître, des maîtres

d'état et des ouvriers, une collaboration précieuse et toujours joyeuse.

Pour célébrer l'achèvement de ces travaux, vous avez trouvé, Monseigneur de Lausanne, Genève et Fribourg, des paroles tout empreintes d'une affectueuse sympathie pour notre Abbaye. C'est l'expression d'un cœur qui nous a toujours aimé, ce qui ne manque pas de nous toucher profondément.

Monseigneur Bieler, Révérendissime Evêque de Sion et Doyen de l'Episcopat suisse, retenu en son évêché par le 30^e anniversaire de son épiscopat, a bien voulu se faire représenter parmi nous par Monseigneur Grand, son Vicaire général, que nous prions, avec M. le Chanoine Gottsponer et les distingués représentants du Clergé diocésain, de bien vouloir porter à Son Excellence les vœux que nous associons à ceux de ses diocésains.

Nous nous faisons également un honneur de saluer Monseigneur Hilarin Felder, dont la science et la piété font la gloire de l'Ordre très aimé des Révérends Pères Capucins.

Et vous, Monseigneur le Prévôt du Grand St-Bernard, vous savez combien nous aimons vous voir apporter parmi nous le sourire de votre Communauté toujours fraternelle.

Votre présence ici, Monseigneur le Vicaire général du Jura, exprime les liens profonds qui unissent notre Maison avec le grand diocèse de Bâle et particulièrement avec le Collège St-Charles. Veuillez, Monseigneur le Vicaire général et Monseigneur Humair, assurer Son Excellence Monseigneur de Bâle de notre sincère dévouement.

Genève et Lucerne, qui ont noué au cours des siècles d'étroites relations d'amitié spirituelle avec notre Abbaye, sont représentées aujourd'hui par Monseigneur Petit et Monseigneur von Ernst, que nous nous faisons un plaisir de saluer parmi nous. Nous leur associons M. le Chanoine Egger, Procureur général des Chanoines de la Congrégation du Latran auprès du St-Siège, qui nous est toujours si dévoué.

Les limites imposées à cette allocution nous empêchent malheureusement de nous étendre comme notre cœur le désirerait. Nous tenons cependant à remercier M. Joseph Escher, Président du Conseil National, et M. Maurice Troillet, Conseiller d'Etat et député au Conseil des Etats, que notre Maison s'honore de compter tous deux parmi ses élèves d'autrefois et ses amis de toujours.

Je ne veux pas manquer non plus de saluer M. le Juge fédéral Couchepin et M. Henri Carron, le « Grand-Bailli » actuel de notre République valaisanne, ainsi que Messieurs les représentants des Gouvernements confédérés, les magistrats de nos Communes, de nos Districts, de nos Tribunaux, les commandants

de notre Armée, qui nous apportent aujourd'hui le réconfort de leur présence.

Enfin, je ne saurais oublier les dévoués chroniqueurs des journaux et de la radio dont nous apprécions hautement le talent et la courtoisie.

Dans l'amitié rayonnante de toutes les personnalités ici présentes ou représentées, l'achèvement de l'édifice temporel que nous célébrons doit être le témoignage de l'édifice spirituel qui demeure pour nous l'essentiel de nos préoccupations et de nos vœux. Que Dieu daigne les exaucer !

VI

Allocution de Mgr Romain Pittet

Rme Vicaire général de Fribourg
pour la bénédiction des Orgues

*Excellence Révérendissime,
Messieurs les Représentants des Autorités civiles,
Messieurs les Chanoines,
Mes Frères,*

Il y a quelques années, à l'occasion d'un congrès eucharistique, une main inconnue traça, pendant la nuit, sur les trottoirs et sur les quais de la ville où se déroulaient ces fêtes grandioses, une large inscription ainsi conçue : « Jésus allait nu-pieds et il était pauvre. » Manifestement, l'auteur de cette protestation anonyme entendait opposer à la magnificence de l'Eglise la pauvreté du Christ, condamner la splendeur du culte par la misère de la crèche et le dénuement du Fils de l'Homme « qui n'avait pas où reposer sa tête ».

Nous savons bien que Jésus a épousé la pauvreté ; mais nous ne pouvons pas oublier qu'il loua le geste de Marie de Béthanie brisant sur les pieds de l'Ami le vase d'albâtre rempli du parfum précieux dont Judas aurait voulu soi-disant donner le

prix aux pauvres ; qu'au jour de son entrée à Jérusalem, il s'avança triomphalement au milieu de l'hosanna de la foule, sur les vêtements et les rameaux qu'on jetait sous ses pas ; que son Père a placé l'empire sur ses épaules, qu'il lui a donné les nations en héritage et que le Sauveur marchait dans la gloire du Fils unique, le visage resplendissant comme le soleil et les vêtements plus blancs que la neige. Le Christ était pauvre, mais il était Roi. Si son Eglise, en temps de misère, n'hésite pas à briser les vases sacrés pour procurer du pain aux affamés, elle sait aussi, selon la réponse du Maître à Judas l'avare, que ce serait une folie d'attendre que la pauvreté ait quitté ce monde pour y honorer dignement Jésus-Christ qui a exalté le geste de Marie de Béthanie.

Aussi l'Eglise s'abandonne-t-elle aux inclinations de son cœur lorsqu'elle prépare pour son divin Epoux la demeure où Il daigne habiter en permanence et où elle L'entoure de son ingénieux amour. Elle rassemble tout ce qui est beau pour l'offrir à Jésus en hommage de beauté adorante et reconnaissante ; elle convie tous les arts à louer le Rédempteur qui, dans son Sang, a réconcilié toutes les créatures avec leur Créateur en levant la malédiction qui pesait sur elles depuis les jours de la prévarication ; elle butine toutes les fleurs du monde, mendiant à chacune sa couleur ou son parfum, pour déposer aux pieds de Celui qui les a faites une gerbe de magnificence. La terre fournit les éléments de ce cadeau sans cesse renouvelé et la piété lui donne une âme. L'Eglise a l'assurance que le Christ ne se détourne pas de cet hommage où la matière s'allie à l'esprit, car entre la matière et l'esprit il n'y a pas une opposition irréductible, mais une harmonie profonde, puisque l'une et l'autre sont l'œuvre du Dieu qui est Esprit et qui pourtant n'a pas dédaigné de se faire chair. Depuis l'Incarnation du Fils de Dieu, le sensible est un chemin sûr vers le spirituel, comme le proclame la préface de Noël : « En sorte que désormais, connaissant Dieu visiblement, nous soyons ravis par Lui en l'amour des choses invisibles. »

Si le sensible était mauvais, Dieu serait-il apparu parmi nous dans un corps tiré, comme le nôtre, du limon de la terre ? Peut-on concevoir un abîme plus profond que celui qui sépare la nature divine du monde matériel ? Pourtant Dieu a voulu se faire l'un de nous, partager notre existence terrestre avec ses multiples actes sensibles ; Il a voulu nous dire ses vérités divines en langage humain et nous manifester son amour spirituel sous forme d'émotions, de sourires, de sentiments, de larmes, qui sont impossibles sans un cœur de chair ; Il nous a introduits dans les plus beaux mystères par des comparaisons et des symboles empruntés aux réalités les plus humbles et les

plus ordinaires : à la femme de Samarie, Il parle de la grâce comme d'une eau merveilleuse ; Il assimile le royaume des cieux, qui est au-dedans de nous, à un trésor caché dans la terre ou à une perle de grand prix ; il exige que les invités au festin des noces du paradis soient revêtus de la robe nuptiale ; pour instituer les sacrements, canaux de la vie divine, Il recourt aux éléments matériels qui révèlent le mieux possible l'effet mystérieux que ces rites produisent dans les âmes. Depuis que la chair s'est unie à l'esprit dans la personne de Jésus, vrai Dieu et vrai Homme, la matière elle-même est spiritualisée ; dans les symboles, les rites, les images, les sons, on retrouve un reflet du mystère central du christianisme, le Verbe fait chair.

L'Eglise, qui purifie tout ce qu'elle touche et qui a dans le sang le génie de la beauté, a surtout une âme musicale, comme Newman le dit de la Vierge Marie. Il est un fait qu'on n'a jamais assez remarqué : c'est que l'Eglise chante toujours. Ceux qui la regardent comme une institution purement humaine devraient nous expliquer comment elle échappe aux habitudes des choses humaines. Elle a toujours chanté : dans les catacombes, sous la terre, quand on lui refusait le droit de chanter sur la terre ; entre les mains des bourreaux qui croyaient l'obliger à se taire et qui s'étonnaient de cette inexplicable joie. Elle chante toujours parce que, comme dit saint Augustin, « c'est le propre de celui qui aime de chanter », et l'Eglise est la patrie de la charité. Elle chante parce qu'elle a les promesses de la vie éternelle ; c'est pourquoi elle chante même en face de la mort qu'elle défie, car sur nos tombes la croix nie la mort. Elle dirige cette grande symphonie de la nature et de la grâce, où toutes les créatures rachetées glorifient ou implorent, à leur manière, l'amour qui les fit naître et la miséricorde qui les rétablit dans leur dignité première.

Le chant est la prière de l'Eglise. Quelqu'un a écrit que la prière est naturellement musicale. C'est que la prière véritable, celle qui jaillit du cœur de l'enfant à l'adresse du Père des cieux, est un acte d'amour. Lorsque l'amour est ordinaire, la parole suffit à l'exprimer ; que si un sentiment plus fort ou plus doux vient à s'emparer de l'âme, la ferveur intérieure éclate en cantique, comme le Magnificat de Notre-Dame. Or le cœur de l'Eglise est toujours ardent. Et si l'Eglise veut la splendeur musicale du culte, c'est pour mieux dire son amour à Jésus-Christ. La voix humaine est l'interprète immédiat de la parole sacrée et elle garde la priorité dans la maison de Dieu comme l'instrument le plus noble, le plus spirituel pour exprimer au Seigneur l'adoration, la louange, la reconnaissance. Aussi, pour chanter juste, lorsqu'on est chantré de Dieu, il ne

suffit pas de respecter les lois de la notation musicale ; il faut plus encore respecter les droits de l'Amour infini qui s'est laissé crucifier pour nous. Il serait naïf d'y insister en ce lieu, puisque cette vénérable abbaye fut fondée, il y a quatorze siècles et plus, pour que sur le tombeau des saints Martyrs, des religieux chantassent sans interruption la louange divine.

Mais pour appuyer cette voix, pour lui donner une extension magnifique et solennelle, pour l'enrichir des voix de la nature qui doivent aussi retourner au Seigneur, l'orgue se fait le serviteur de la prière ; il n'a droit d'existence dans le sanctuaire que s'il prie à sa manière. Le psaume 150, prévu au rituel pour la bénédiction d'un orgue, le proclame en invitant tous les instruments de musique à louer le Seigneur. Sa grande voix, tantôt majestueuse et tantôt intime, tantôt exaltante et tantôt apaisante, introduit la prière, la soutient discrètement, la prolonge et lui confère le pouvoir mystérieux d'arracher à la terre, pour quelques instants, les chrétiens qu'elle emporte sur son flot d'harmonie vers la Patrie où « Dieu essuie toute larme de nos yeux, où la mort n'est plus, où il n'y a plus ni deuil, ni cri, ni douleur ». Ainsi la musique a l'honneur d'être mêlée à la vie de l'âme en Dieu, elle fait chanter religieusement les âmes qu'elle aide à monter. Alors, loin de se faire adorer comme si elle était maîtresse absolue dans la maison de Dieu, elle s'incline devant le Maître qui l'ennoblit en la prenant à son service et elle se garde bien de voler la gloire qui ne revient qu'à Lui. Elle profanerait le saint lieu si elle détournait à son profit l'esprit et le cœur des fidèles. Liée au culte divin, elle est là pour la parole sacrée qui adore, qui loue et qui supplie. Sa vraie grandeur n'est pas d'être reine mais servante, comme la Vierge à Nazareth. Elle règne si, en toute humilité, elle sert pieusement la messe et nous aide à mieux vivre le drame du Calvaire qui se perpétue sur l'autel et qui ne comporte pas de spectateurs, mais uniquement des acteurs qui s'unissent et qui répondent.

C'est, en effet, au pied de la Croix, le centre vivant de la religion vraie, que l'Eglise s'applique à réunir ses enfants qui, s'ils étaient pleinement chrétiens, n'auraient « qu'un cœur et qu'une âme ». L'orgue, aux voix multiples mais à l'âme unique qui ramène à l'unité la riche diversité des notes et des jeux, est un symbole éloquent de la communauté chrétienne, une et diverse, mais plus une que diverse, car la charité est assez puissante pour unir les âmes sans les confondre. Cette famille de frères devrait sans cesse réjouir les anges et le Seigneur des anges des accords d'une symphonie intérieure et extérieure, faite du jeu parfait de chacun des exécutants, les partitions étant fort différentes, mais l'esprit qui préside à l'exécution, commun.

Si Dieu donne à chacun de nous sa vocation particulière, Il veut aussi que nous ne vivions pas étrangers les uns aux autres, car nous avons une vocation commune, la vocation de chrétien que nous accomplissons surtout en nous aimant les uns les autres dans le Seigneur, notre Père à tous. De cette charité fraternelle, dont le Maître a fait le signe de ses disciples authentiques, l'Eucharistie est la source toujours débordante ; seul le Cœur ouvert de Jésus peut être le centre de tous les cœurs. Il faudrait qu'à notre comportement de chaque jour, on nous reconnaisse comme ceux qui, à la même table, rompent le même Pain qui nous rend divinement frères les uns des autres, comme nos ceux qui, le dimanche, dans la maison de famille, ne font qu'un parce que leurs cœurs sont élevés vers le Seigneur dans une même prière chantée.

Excellence, parce que Dieu doit être le premier servi dans cette chère abbaye, Vous lui avez offert une magnifique demeure. Cette basilique s'enrichit aujourd'hui d'un instrument de musique destiné à rehausser la splendeur du culte liturgique qui reste l'œuvre par excellence de la communauté religieuse dont vous êtes le père très aimé. Demandez pour chacun de nous que la charité qui vous a pressé d'honorer dignement la mémoire des saints Martyrs, triomphe dans nos âmes de tous nos égoïsmes, afin que, nos cœurs étant accordés à Dieu et accordés entre eux, chacune de nos vies devienne un cantique de louange à la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

VII

Acte d'érection du Chemin de la Croix

Fidem facio et attestor, me infrascriptum et ex speciali commissione et subdelegatione A. R. P. Arnoldi Nussbaumer, Ministri Provincialis Capuccinorum Helveticæ Provinciæ, in Basilica Minori S. Mauritii anno 1950 mense Aprili die 7 Viam Crucis erexisse, cum applicatione omnium indulgentiarum et gratiarum spiritualium, quæ ex Apostolicæ Sedis concessione omnibus eam visitantibus elargitæ fuere.

In quorum fidem...

Datum die 7. Aprilis 1950.

L. S.

P. REMY. G.